



Accueil du portail > Contenus et pratiques d'enseignement > Programmes, ressources et évaluations >
Cycle 4 (Collège) > Arts plastiques

Arts plastiques

Ressources d'accompagnement du programme d'arts plastiques au cycle 4 : l'évaluation en arts plastiques

Ces ressources, constituées de cinq fiches, prolongent et enrichissent les documents d'accompagnement sous l'angle des principes et de la dynamique de l'évaluation en arts plastiques. Elles apportent des indications sur une évaluation au service de l'accompagnement des apprentissages de l'élève, dans une logique de cycle, à partir d'un ancrage dans la discipline et dans sa contribution à la maîtrise des acquis du socle.

- ▶ Rappel des textes et dispositions réglementaires ; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques
- ▶ Terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation
- ▶ Dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques
- ▶ Contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle
- ▶ Les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques

Rappel des textes et dispositions réglementaires ; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques

Cette fiche présente les dispositions réglementaires dans lesquelles s'exerce l'évaluation en arts plastiques : la mise en œuvre de bilans périodiques, l'introduction et la généralisation du principe du positionnement des élèves par niveaux de maîtrise des acquis, la correspondance entre niveaux de maîtrise des acquis par domaine du socle et points attribués dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB), l'instauration d'un livret scolaire unique pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (LSU), le suivi et de l'accompagnement des difficultés comme des réussites de l'élève. Elle rappelle les conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques.

- [Fiche n° 1 : rappel des textes et dispositions réglementaires ; conceptions et démarches de l'évaluation en arts plastiques](#)

Terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation

Cette fiche apporte des éléments de définition sur l'évaluation issus de la pratique des disciplines et des sciences de l'éducation. Généraliste, cette partie permet de situer la dynamique de l'évaluation en arts plastiques, dans sa singularité et ses complémentarités, au regard de grandes évolutions de l'éducation comme de la réforme de la scolarité obligatoire.

- [Fiche n° 2 : terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation](#)

Dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques

Cette fiche développe de manière spécifique, en les situant dans le contexte de la réforme de la scolarité obligatoire, les positions et les enjeux des arts plastiques en matière d'évaluation diagnostique, formative et sommative.

- [Fiche n° 3 : dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative \(évaluation-bilan\) en arts plastiques](#)

Contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle

Cette fiche présente des contributions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle. Elle attire l'attention des professeurs sur les justes équilibres à trouver entre les apprentissages et le temps dédié à l'évaluation.

- [Fiche n° 4 : contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle](#)

Les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques

Cette fiche reprend des composantes de l'enseignement des arts plastiques dans la perspective de l'évaluation des apprentissages des élèves : la séquence comme une unité d'enseignement, les composantes plasticiennes, théoriques, culturelles d'une séquence d'arts plastiques, la conduite de l'évaluation à partir de l'observation des acquis des élèves dans quatre phases récurrentes d'une séquence (pratique plastique exploratoire, démarche de projet, regard sur les œuvres et les images), la structuration des bilans périodiques autour des attendus de fin de cycle, la formalisation des compétences travaillées au filtre de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques.

- [Fiche n° 5 : les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques ; la dynamique de l'évaluation en arts plastiques](#)

Mis à jour le 03 février 2017

Partager cet article



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés